

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 42 (2015)
Heft: 2

Rubrik: Informations de l'OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseil OSE

Avant de m'établir à l'étranger, j'ai travaillé plusieurs années en Suisse et versé des cotisations à l'AVS/AI. Comment puis-je savoir dans quelle mesure j'ai droit à une rente AVS?

Vous pouvez demander à la Caisse suisse de compensation, à Genève, un calcul prévisionnel de la rente, en fonction des cotisations que vous avez versées. Des informations détaillées sur ces calculs prévisionnels figurent sur le site de la Centrale de compensation (CdC) à Genève: «La présence d'éléments hypothétiques dans le calcul implique que les montants annoncés le sont à titre indicatif. Ces montants n'ont par conséquent aucune valeur juridique et n'engagent en aucun cas la CSC et l'OAIE.»

Le formulaire de demande à télécharger et à compléter est disponible à l'adresse www.zas.admin.ch > Services > Calcul prévisionnel/provisoire d'une rente

Vous pouvez envoyer ce formulaire imprimé, complété et signé à l'adresse indiquée ci-après. Il convient d'y joindre un document officiel contenant vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance et nom du conjoint), par exemple une copie de votre passeport ou carte d'identité, de l'acte de naissance, du livret de famille, ou un extrait du registre de l'état civil.

Pour les couples mariés, il est recommandé de soumettre en même temps deux demandes distinctes de calcul de la rente.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Caisse suisse de compensation
Av. Edmond-Vaucher 18,
Case postale 3100, 1211 Genève 2, Suisse

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Des atouts pour les jeunes Suisses de l'étranger

Le système de formation dual en Suisse est souvent présenté comme un modèle qui s'exporte. La formation professionnelle, qui allie approche pratique et perméabilité, suscite par exemple un grand intérêt aux États-Unis. C'est ce qu'a indiqué en janvier le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann au terme d'une visite à Washington. Pour les Suisses de l'étranger aussi, une formation en entreprise est souvent une alternative à une formation universitaire, à la fois attrayante et enrichissante, explique Ruth von Gunten, responsable du service de conseil «educationuisse - formation en Suisse».

Combien de demandes de jeunes Suisses de l'étranger recevez-vous chaque année pour un conseil de formation?

On compte environ un millier de demandes par an. Les demandes ne viennent pas uniquement des jeunes mais aussi, très souvent, des parents ou membres de la famille en Suisse. On distingue deux types de demandes. Il y a celles qui portent sur des questions d'ordre très général relatives au thème de la formation en Suisse, et qui proviennent de jeunes gens qui n'ont pas encore une idée précise de leurs objectifs et du métier qu'ils choisiront. Puis il y a celles émanant de personnes – environ la moitié – qui ont déjà choisi une formation et qui ont besoin d'un soutien organisationnel en Suisse. Très souvent, ces demandes concernent les conditions d'admission et l'octroi des bourses.

Quels sont, le plus souvent, les souhaits des jeunes Suisses de l'étranger en matière professionnelle?

D'après nos observations, la plupart d'entre eux imaginent encore qu'il faut



Ruth von Gunten,
responsable du
service de conseil
pour les formations
en Suisse

passer par un cursus universitaire pour bénéficier d'une bonne formation. Si bon nombre de Suisses de l'étranger connaissent le système suisse et son apprentissage professionnel, trop peu d'entre eux encore savent qu'il est possible, après l'apprentissage, d'obtenir une maturité professionnelle et d'intégrer une Haute école spécialisée.

Y a-t-il des conditions concrètes qui sont les mêmes pour toutes les voies ou tous les métiers?

La condition la plus importante à remplir, quelle que soit la voie suivie, est d'avoir de bonnes connaissances dans l'une des langues nationales. Ainsi, qui que ce soit souhaite étudier à Lausanne doit impérativement avoir de bonnes connaissances en français. Aujourd'hui encore, rares sont les universités suisses qui proposent des cursus en anglais. Pour réussir dans une école professionnelle, les apprentis doivent également avoir de bonnes connaissances linguistiques.

Pouvez-vous donner une idée des coûts liés à une formation?

En Suisse, les frais de scolarité pour des études supérieures sont relativement peu élevés. En revanche, le coût de la vie est, lui, plutôt élevé. Selon les endroits, il faut compter entre 18 000 et 28 000 francs par année. Un apprentissage coûte un peu moins cher aux parents, car les

apprentis perçoivent un petit salaire dès la première année de leur formation

Savez-vous si, après leur formation, les jeunes Suisses de l'étranger restent en Suisse ou retournent dans leur pays d'origine?

Nous n'avons pas de données précises sur ce point, mais nous savons que beaucoup, après un apprentissage ou un cursus d'études, font leurs premières expériences professionnelles en Suisse. Ceux qui rentrent ensuite dans leur deuxième pays avec un bagage «bien rempli» ont des atouts certains, et sont souvent de précieux médiateurs entre les cultures. Dans bien des pays, ces personnes apportent aussi une contribution importante au développement économique.

ENTRETIEN: BARBARA ENGEL

Les offres d'été pour les jeunes

Cette année encore, le service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) propose une offre aussi attrayante qu'étendue. Qu'il s'agisse de l'un de nos camps d'été, d'un cours de langue personnalisé ou de l'un de nos séminaires passionnants, un séjour en Suisse est une expérience qui reste longtemps gravée dans les mémoires. Vous trouverez toutes nos offres sur nos sites internet www.swisscommunity.org > Jeunesse ou www.aso.ch > Offres > Offres pour les jeunes. Les rubriques Loisirs, Formation et Politique ont certainement l'offre qui vous convient.

Les offres 2015

- Voyage aventure du 14 au 24 juillet 2015
- The Swiss Challenge du 25 juillet au 7 août 2015
- Camps d'été à Grindelwald du 11 au 24 juillet et du 25 juillet au 7 août 2015
- Cours de langue avec dates variables
- Système de formation en Suisse et tremplin avec dates variables
- Action «72 heures et retourne la Suisse» du 7 au 13 septembre 2015
- Séminaire lors du Congrès des Suisses de l'étranger du 10 au 16 août 2015
- Session des jeunes 2015 avec préparation du 24 au 30 août 2015

Informations et inscription sur www.swisscommunity.org ou www.aso.ch.

Camps de vacances pour les enfants de 8 à 14 ans

De fin juin à fin août 2015 sont organisés des camps de vacances de deux semaines, l'occasion pour les enfants suisses de l'étranger de partager des moments formidables avec 30 à 50 enfants du monde entier, ainsi que de découvrir la Suisse et sa culture.

Il reste encore plusieurs places libres dans nos camps de vacances. Les informations détaillées ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sous www.sjas.ch > Camps. Sur demande, nous vous adressons volontiers par courrier notre brochure d'information avec notre offre complète. La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger souhaite offrir la possibilité à chaque enfant suisse de l'étranger de découvrir la Suisse au moins une fois de cette manière. C'est pourquoi, dans des cas justifiés, une réduction de tarif est accordée. Le formulaire correspondant peut être commandé à l'aide du formulaire d'inscription. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse

téléphone: +41 31 356 61 16, fax: +41 31 356 61 01

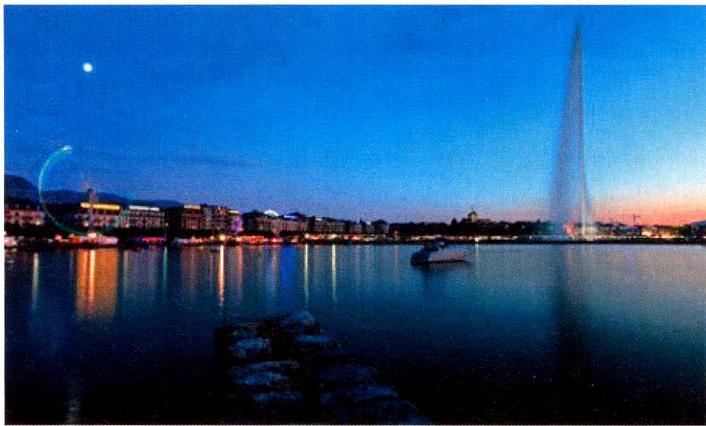
e-mail: info@sjas.ch, www.sjas.ch



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundazion per giuvens svizzers a l'estero



93^e Congrès des Suisses de l'étranger: 16 août 2015, Centre international de Conférences Genève (CICG)



«La formation citoyenne: garantie d'une démocratie vivante» : tel est le thème principal de l'édition 2015 du Congrès des Suisses de l'étranger, qui se tiendra à Genève. La conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, intervientra notamment à cette occasion.

De plus amples informations sur le congrès sont disponibles à l'adresse www.ose-congres.ch (vous pouvez également y commander votre dossier d'inscription pour le congrès et y réserver votre hôtel).

Réservez dès à présent les dates du congrès dans votre agenda. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer.

Communiqué sur le droit de vote et d'élection

Les Suisses de l'étranger peuvent participer aux votations et aux élections de Suisse, à condition toutefois d'être inscrits sur un registre électoral en Suisse. L'immatriculation de citoyens suisses auprès d'un consulat ou d'une ambassade à l'étranger n'entraîne pas automatiquement leur inscription sur un registre électoral. Celle-ci doit être demandée explicitement. Nor-

Veuillez m'envoyer au printemps 2015 les documents d'inscription au 93^e Congrès des Suisses de l'étranger (14–16 août 2015) à Genève

Mon adresse:

Nom/prénom:

Adresse:

Pays/NF

Ecrire lisiblement et en caractères d'imprimerie

Merci d'envoyer le bulletin-réponse complété à:

Organisation des Suisses de l'étranger, Communications & Marketing,
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE, fax: +41 (0)31 356 61 01 ou de nous
envoyer un e-mail à communication@aso.ch

malement, les Suisses de l'étranger sont inscrits sur le registre électoral de leur dernière commune de résidence en Suisse. Cette inscription doit être renouvelée régulièrement, au plus tard tous les quatre ans, auprès de la commune (et non pas auprès de la représentation suisse à l'étranger). Ce processus n'est pas automatique. Certaines communes invitent régulièrement leurs électeurs de l'étranger à renouveler leur inscription, d'autres non. Les formulaires pour l'inscription ou le renouvellement de la même sont disponibles sous: www.eda.admin.ch > Documentation > Publications > Suisses de l'étranger > Mémentos «Droits politiques»

Prestations de l'Organisation des Suisses de l'étranger et des institutions partenaires

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), une fondation de droit privé, est un centre de compétence pour la défense des intérêts des Suisses expatriés. Elle édite la «Revue Suisse» et, avec les associations partenaires, fournit un ensemble de prestations destinées aux membres de la «Cinquième Suisse».

- **Conseil juridique.** Conseil gratuit à l'émigration ou au retour en Suisse.

■ **Mise en réseau.** Entrer en contact avec des Suisses dans le monde entier grâce à la plate-forme de réseautage sur internet SwissCommunity.org.

www.swisscommunity.org

- ## ■ Offres pour les enfants et jeunes.

Offre de camps de vacances, cours de langues, etc. pour des jeunes Suisses désireux de mieux connaître leur pays.

www.aso.ch > Offres



Organisation des Suisses

de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse

téléphone +41 31 356 61 00

info@aso.ch